



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Campus de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON
N° SIRET : 534 277 488 000 19
Code NAF : 8559A
www.formation-velo.com

DEVIS de formation

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous adressons un devis pour la formation professionnelle continue suivante :

Aspects technico-pédagogiques et enseignement du VTT descente

Dates de la formation: **5 au 7 septembre 2018**

Durée du stage : **21 heures – 3 jours**

Horaires : **Le 5 septembre : 9h-12h30 – 13h30-16h30
Le 6 septembre : 9h-12h30 – 13h30-16h30
Le 7 septembre : 9h-12h30 – 13h30-16h30**

Ce stage se déroulera à : **Le signal, 149 route du col Les Saisies, 73620 Hauteluce**

Coût pédagogique : **420 € Net de taxes** (organisme de formation non assujetti à la TVA)

Frais d'hébergement / restauration : **à la charge du stagiaire**

Les intervenants qui assureront la formation sont spécialisés dans ce domaine et vous apporteront toutes les compétences pour atteindre les objectifs visés et détaillés dans le programme ci-joint.

Bon pour acceptation
Signature du stagiaire

IFV Institut de Formation du Vélo
180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON
Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z
info@formation-velo.com
Bertrand RABATEL
Responsable formation

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : Aspects technico-pédagogiques et enseignement du VTT Descente

Nature et caractéristique des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Objectif : analyser, comprendre et enseigner les techniques de VTT descente et pouvoir les réaliser

Durée : **21 heures** en centre de formation, réparties sur **3 jours**.

Programme de la formation : 3 domaines sont abordés dans cette formation continue

Reprise des bases techniques VTT et perfectionnement :

- étude des techniques dans la discipline du VTT descente
- référence aux fondamentaux du vélo (équilibre ; freinage ; franchissement ; courbes ; propulsion)
- mise en pratique des techniques de base
- évaluation pédagogique initiale
- choix du matériel
- évaluation terminale et utilisation d'un référentiel de performance (test Rocket)

Mises en situation pédagogiques :

- progression pédagogique pour le perfectionnement VTT
- ateliers pratiques de perfectionnement en VTT descente
- évolution des situations pédagogiques par les consignes
- retour sur les séances : exploitation du terrain, feed-back...
- confrontation et discussion autour des méthodes d'enseignement du VTT descente

Analyse biomécaniques des techniques VTT :

- analyse et explications des gestes sur le terrain
- analyse vidéo

Evaluation des acquis de formation : évaluation initiale en début de formation puis évaluation finale.

Sanction de la formation : Attestation de formation remise au participant. Formation non diplômante.

Niveau de connaissances préalables nécessaire

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'encadrement cycliste.

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau suivant :

- Etre titulaire ou en cours de formation d'un diplôme d'encadrement cycliste (BEES, BPJEPS ou UCC des activités cyclistes, CQC VTT, CQP EMV...

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. Chaque fin de semaine, un bilan oral et/ou écrit sous forme de questionnaire est fait avec les stagiaires afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés des stagiaires, ainsi que leurs attentes pour la suite de la formation.

Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu **du 5 au 7 septembre 2018 sur la station des saisis Le signal, 149 route du col Les Saisies, 73620 Hauteluce**

Elle est organisée pour un effectif de 15 stagiaires.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- ✓ Cours théoriques
- ✓ Mise en pratique
- ✓ discussion et débat sur les expériences de chacun
- ✓ Utilisation d'un référentiel de progression pédagogique.

Qualité du formateur : Benjamin VIBERT, BEESAC, formateur principal à l'IFV, directeur de l'école VTT BIKE INFINITY aux 2 Alpes.